

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

PRESENTS:

Elus municipaux et membres de la Direction Générale: Michel GENDREAU (Co-président élu), Jacques TAPIN (Adjoint au maire), Bernard JOURDAIN, Marc THEBAULT (Conseiller municipal).

Membres du conseil de quartier: Jeanine BARBOTIN (Co-présidente habitante), Bertrand FRIGOT (Co-président habitant), Michèle BEAUFORT, Christiane BERNIS, Francine BOHIN, Ginette BONHOMME, Odile BOURDOIS, Alain CLUZEAU, Daniel COURANT, Alain CRIGNON, Françoise DEPLAGNE, Jean-Louis DORLET, Jean-Gilles DUTROS, Colette ECOTIERE, Bernard FAQUET, Henriette FELON, Sylviane GRIGNON, Brigitte JOUHANIQUE, Patrick JUDE, Erwan LE GUERN, Luis Manuel LOPES, Yanik MAUFRAS, Françoise MAYE, Jean-Pierre OUMAILIA, Paul PELLETIER, Jean-Michel PIERRE, Jean-Louis REGRAIN, Michel STEINBERG, Geneviève SUBLAURIER, Yves SULLET, Mireille TREBUCQ, Jeanne d'Arc TRILLAUD.

Excusés: Delphine RENAUD-PAGE (Adjointe au maire), Geneviève BONNEAU, Jérôme CLAVIER, Jean-Pierre FERRU, André FOURNIER, Anne-Marie GOURJAULT, Raymond HIMBER, Sandrine JOUHANIQUE, Gérard JOURDAIN, Michèle JOUSSEAUME, Jacques KALBACH, Aline MACHERAS, Cécile MALFRAY, Catherine MOUCHARD, Michel TISSANDIER, Jean-Marie WACK.

Agents municipaux: Laurence FAUCON (Directrice Vie participative), Bénédicte GABRIEL (assistante conseils de quartier).

Public: environ 5 personnes.

Ouverture de la séance à 20h10

Ouverture de la séance par Michel GENDREAU, qui indique qu'à la suite du Conseil de quartier du 21 janvier 2010, ont été intégrés au bureau les 5 conseillers de quartier suivants :

- Alain CLUZEAU
- Raymond HIMBER
- Michèle JOUSSEAUME
- Jean-Pierre OUMAILIA
- Michel TISSANDIER

Rappel de l'ordre du jour :

1/ Projet TECIVERDI : Point sur l'avancée du projet « D'un arbre à l'autre »

2/ Point sur les travaux des commissions

- **Espaces publics**
- **Patrimoine et attractivité**
- **Agenda 21**
- **Place de l'enfant, lien social et citoyenneté**
- **Grands travaux et déplacements**

3/ Informations d'actualité

1/ PROJET TECIVERDI : POINT SUR L'AVANCEE DU PROJET « D'UN ARBRE A L'AUTRE »

La manifestation Téciverdi du Conseil de quartier Centre-Ville aura lieu le samedi 5 juin de 10h à 23h, à l'Espace Louis Michaud, rue Tartifume.

*** Présentation du programme d'animations :**

- **Paroles d'arbres** : conte d'Ulysse Dubois – vidéos patrimoine arbres
- **1 arbre 1 homme** : expo photos
- **L'arbre d'arbres** : chaque personne présente à cette rencontre vient avec une image/dessin/photos d'un arbre pour collage sous forme d'un grand arbre à monter pour le festival en juillet – Taille maxi de l'image : carte postale
- **Un arbre/un conseiller de quartier** : Expo photos - Chaque conseiller de quartier centre-ville photographié avec son arbre favori. Expression totalement libre et personnelle. Taille photo : A4
- **L'arbre à palabres** : autour du tilleul – Un premier thème de discussion : « le conseil de quartier »
- **Arbre en boule** : jeu de boules en bois – dans le bassin d'orage
- **Les beaux arbres** : panneau de découverte arbres du vallon
- **Au coin du bois** : pour les plus jeunes, Chasse au trésor Mise à disposition des jeux à base de bois - Coin dessin/crayons de couleur
- **Vie d'arbres** : point information sur historique du chêne-liège et du tilleul
- **Le bois travaillé** : artisans - matériel urbain en bois
- **Bois peint** : exposition par Arts et Couleurs – oeuvre en direct
- **Arbres festifs** : réalisation de photos et de vidéos pendant la journée –
- **Projection** sur place et **réalisation de supports** pour le festival de début juillet.

Les membres du groupe de travail rappellent que cette manifestation est tout public, les animations sont prévues pour les petits comme pour les grands.

L'ensemble des conseillers de quartier du Centre-Ville est sollicité pour :

- La diffusion de l'information
- Réaliser des photos avec un arbre (en format A4)
- Réaliser une petite image pour créer un grand arbre de conseillers de quartier
- Etre présent tout la journée et participer aux animations
- Mettre à disposition du matériel : jeux et jouets en bois ou en liaison avec le bois – crayons de couleur, même usagés – draps blancs pour peinture
- Donner des lots pour la tombola et les jeux

Les demandes restantes :

- Est-il possible de créer une trentaine de panneaux pour afficher les espèces au pied des arbres du coteau de Tartifume ?

Réponse de la Direction de la Vie Participative : cette demande arrivant tardivement, il est envisageable de réaliser un affichage temporaire pour la journée de la manifestation. Mais l'idée d'implanter des panneaux au pied de chaque espèce pourra être relayée à l'occasion du prochain Conseil de quartier pour lancer une demande aux services techniques et réaliser un projet définitif.

Enfin, les membres du groupe de travail indiquent que pour assurer le financement de plusieurs aspects matériels, logistiques, artistiques,... de cette journée, il est souhaité le vote d'une enveloppe de 5000 € sur les crédits de fonctionnement du Conseil de quartier Centre-Ville. Dans les dépenses, il est prévu la location de toilettes sèches, le gardiennage du site la nuit et toute la journée du dimanche,...

Sur 38 conseillers présents, 37 donnent leur accord et un s'abstient.

2/ AVANCEES DES TRAVAUX DES COMMISSIONS

1/ Espaces publics

1/ Compte-rendu de la dernière réunion de la commission

- Certains membres de la commission ont fait un point sur la tenue de la réunion publique concernant les **futurs aménagements de la rue de Bessac**. Les travaux seront réalisés à l'été 2010 et sont prévus jusqu'à fin septembre.

- **Rue de la Gare** : Alain CRIGNON, riverain de la rue Paul-François Proust et conseiller de quartier, indique qu'il a participé à l'ensemble des réunions concernant la rue de la Gare. En tant que conseiller de quartier, membre de la commission « Espaces publics », il se propose pour être la personne relais entre les riverains du quartier de la Gare et le Conseil de quartier. Cette proposition a été validée par les riverains de la rue de la Gare. Les conseillers de quartier présents donnent leur accord.

La dernière rencontre entre les riverains et plusieurs élus (Jacques TAPIN, Amaury BREUILLE et Michel GENDREAU) s'est tenue le 21 avril dernier. L'objectif de cette réunion était de faire le point sur les questionnements des riverains de la rue de la Gare concernant les sujets suivants et apporter des éléments de réponse :

- **Point sur la résidence sociale Beausoleil :**

Sur sollicitation de Madame la Préfète et un technicien de la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) ont visité la résidence le 13 avril. La Préfète a reçu les riverains dans la foulée.

Les jurys de recrutement gérés par les Restos du cœur, pour les 3 postes d'agents sociaux d'accueil de nuit sont en cours, un animateur spécialisé a été sélectionné, 5 à 6 bénévoles sont mobilisés pour assurer les permanences du matin et la commission d'admission a eu lieu le 3 mai. L'accueil de nouveaux résidents est prévu pour le 1^{er} juin.

La SA HLM, a évalué les travaux de surélévation des murs de clôture de part et d'autre du jardin en terrasse : un mur va être reconstruit et remis à niveau pour pouvoir y installer les panneaux en bois par-dessus (frais pris en charge par la SA HLM).

Les Restos du cœur au niveau national se donnent 3 ans pour évaluer la pertinence d'un tel lieu. Ils vont assurer le financement des postes de nuit durant cette période.

- **Projet d'aménagement de la rue de la Gare (et les projets d'aménagement dans le quartier, à moyen et long terme) :**

Le projet d'aménagement en cours a été présenté brièvement (programme d'entretien et de rénovation des réseaux souterrains avant aménagement des trottoirs et prolongement de la piste cyclable depuis la Place du Roulage). Puis il a été question de la mise en place du Pôle d'échange multimodal (PEM) sur le secteur de la gare et de l'implantation du futur Transport en commun en site propre (TSCP) qui passera par une partie de la rue de la Gare à terme. Le dialogue avec les riverains est engagé, les riverains de la rue de la Gare ont exprimé leur satisfaction à l'issue de la réunion.

- * **Questions et réactions des conseillers de quartier :**

- Plusieurs conseillers de quartier s'interrogent sur l'intérêt de la concertation sur le projet de rénovation future du quartier de la Gare au vu des contraintes techniques (mise en place du Pôle d'échange multimodal, du Transport en commun en site propre qui impliqueront la suppression de tout ou partie du stationnement et les premiers aménagements réalisés actuellement de réfection des trottoirs). Quelle est la place possible de la concertation ?

Réponse de Jacques TAPIN : les premiers aménagements répondent à un besoin urgent de rendre la rue de la Gare, entrée de ville importante, accessible aux piétons et personnes à mobilité réduite, afin que ce mode de déplacement puisse être effectué dans ces conditions optimales de sécurité et de bien-être.

Ces premiers aménagements ne vont pas à l'encontre de la suite du projet plus global de rénovation du quartier de la Gare avec la mise en place du Pôle d'échange multimodal et du

Transport en commun en site propre. Et en amont de ce projet qui est piloté par la CAN, une phase de concertation sera mise en place avec les riverains, les usagers et le Conseil de quartier Centre-Ville.

2/ Demandes de la commission

• Demande de distributeurs de poches pour les déjections canines :

Réponse de Jacques TAPIN : un projet de requalification des espaces chiens sur la ville est actuellement en cours avec l'AFIRAC (Association Française d'Information et de Recherche sur l'Animal de Compagnie), l'ajout ou la suppression des distributeurs de poches pour déjections canines fait partie des réflexions.

• Pour le jardin des Venelles de la rue de Strasbourg :

Il serait utile et nécessaire d'installer un point d'eau (éventuellement une petite fontaine ou une arrivée simple avec bac dessous.) En effet, les plantes et arbustes qui viennent d'être plantés auront besoin d'arrosage, et actuellement rien n'est prévu.

Réponse de la Direction de la Vie Participative : le service des espaces verts assurera l'entretien de l'espace, c'est lui qui assurera la gestion en eau des venelles pour le jardin.

• Venelle N° 106 de la rue de la rue de Strasbourg :

Les membres de la commission demandent la réfection de l'entrée de la venelle en indivision avec la Ville. La démolition d'une maison vétuste, propriété de la ville, il y a 2 ans a été remplacée par des graviers.

Réponse de la Direction de la Vie Participative : il est rédigé une fiche de proximité.

2/ Patrimoine et attractivité

1/ La statuaire de la Brèche (compte-rendu oral réalisé par D COURANT)

La commission s'est réunie à plusieurs reprises depuis le dernier Conseil de quartier du 21 janvier dans le souci de faire avancer le dossier de la rénovation de la statuaire de la Brèche. Sur ce thème il est important de dépassionner les échanges qui ont eu lieu ces derniers temps, succession de malentendus entre les conseillers membres de la commission, les élus et les agents de la ville.

Il existe 11 sculptures de la Brèche dans les réserves du musée : elles appartiennent à l'Etat (FNAC ou autres), la ville étant dépositaire. La question de la propriété se pose donc dans le cadre de la restauration, implantation et entretien de la statuaire.

Au final, il avait été confié aux membres de la commission patrimoine en lien avec Nicolas MARJAULT, Adjoint au Maire en charge de la culture, de choisir 4 statues à rénover en priorité. Les 4 sculptures finalement retenues, après discussion, sont :

- L'Apollon du Belvédère
- L'enfant Giotto
- La Somnolence
- L'esclave pendant la vente

A noter que l'Apollon est un bronze et que les 3 autres sont des marbres. Le coût de la rénovation du bronze est supérieur (environ 15000 €) à celui du marbres (Environ 4000 € par statue). Pour mémoire, la Conseil de quartier a voté une enveloppe de 25000€ (NDLR).

*** Questions et réactions des conseillers de quartier :**

- L'appartenance des statues à l'Etat pose-t-elle un problème ?

Réponse de la Direction de la Vie Participative : il revient aux services de la ville de traiter cette question qui est déjà prise en compte.

- L'Etat participe-t-il au financement de cette rénovation ?

Réponse de Jacques TAPIN : Il n'y a aucun financement de prévu par l'Etat.

- Les socles des sculptures sont-ils intégrés dans les devis de rénovation ?

Réponse de Jacques TAPIN : oui, les devis prennent en compte l'intégralité des statues, socles compris.

- Où est-il prévu d'implanter ces statues ?

Réponse de Jacques TAPIN : une des idées évoquées consiste à réimplanter les statues dans le centre-ville dans des passages pour trouver un compromis entre la protection des statues et leur accessibilité à tous. Rien n'est encore tranché.

Jacques TAPIN conclut en précisant que malgré les différents malentendus évoqués en début de compte-rendu, l'objectif partagé par les conseillers comme par les élus de la ville consiste bien à réaliser la rénovation de ces statues de la Brèche afin de pouvoir les redonner à voir aux Niortais.

2/ Le projet autour de Jacques de Liniers

Les 28 et 29 août prochains, 500 descendants de Jacques de Liniers se rendront à Niort. Le bronze de Jacques de Liniers, qui se situe au milieu de la rue Alsace Lorraine demanderait à être rénové.

3/ Le projet de parcours historico-géologique

Le projet poursuit son cours. Il reste encore des questions à traiter avant de voter un financement du Conseil de quartier Centre-Ville et notamment, il est important d'être précis sur ce qui peut être finançable par le Conseil de quartier. Lors de la prochaine réunion, la commission s'engage à réaliser un exposé précis du projet.

4/ Le projet de mise en valeur du patrimoine industriel de Boinot

Il est proposé de créer une commission spéciale pour monter un projet autour de la mémoire des usines Boinot. Il est envisagé de récupérer pas mal de choses (outils, machines, peaux,...) qui restent encore dans les usines. Puis une recherche historique s'impose pour monter un genre d'exposition par exemple.

Jacques TAPIN précise que la question de la mémoire industrielle s'est déjà posée dans d'autres quartiers de la ville (notamment à St Florent avec les anciennes usines Rougier, à la Tour-Chabot avec l'usine de textile Erna-Boinot,...). Le Comité consultatif inter-quartiers a d'ailleurs créé un groupe de travail sur ce sujet.

A l'issue du compte-rendu de la commission, Françoise MAYE annonce qu'elle démissionne de la commission patrimoine et quitte la réunion du Conseil de quartier.

3/ Agenda 21 et biodiversité

A l'occasion de la dernière réunion, la commission a rencontré Nicole GRAVAT, Adjointe au Maire et Pascal LACROIX, responsable de la Direction de projet Prévention des Risques Majeurs et Sanitaires pour une présentation de la gestion des risques majeurs sur la ville de Niort.

En résumé, les risques majeurs à Niort sont d'ordre naturels (crues, inondation lente) et technologiques (le risque de rupture du barrage Touche-Poupard, le stockage de gaz, la rupture de gazoduc et le transport de produits dangereux).

La prévention des risques s'effectue autour de 4 leviers : la réduction des risques (par exemple, avec l'élaboration d'un Plan de Prévention des Risques technologiques, comme c'est le cas actuellement avec l'entreprise SIGAP-Ouest), la maîtrise de l'urbanisation, la planification des secours et l'information préventive.

Les membres de la commission proposent que Pascal LACROIX et Nicole GRAVAT viennent rencontrer l'ensemble du Conseil de quartier lors d'une prochaine réunion. Les conseillers donnent leur accord.

3/ Lien social et citoyenneté

Plusieurs membres de la commission ont rencontré Thierry PAIRAULT, directeur des espaces publics et Claude LAVAULT, responsable de la propreté urbaine sur la question de la gestion des déchets et de la propreté dans la ville. Pour rappel, la collecte des ordures ménagères est une compétence de la CAN, alors que tout ce qui relève de la propreté des rues est de la compétence de la ville et concernent divers domaines d'activité : nettoyage et ramassage des salissures, Collecte des déchets contenus dans les corbeilles de propreté urbaine, Suppression des végétaux gênants sur les trottoirs, Entretien des WC publics, Renforts pour la remise en viabilité, ... le tout étant réalisé en relation avec les citoyens, dans des conditions de sécurité et d'efficacité permanente.

La Direction des espaces publics est actuellement en cours de réflexion sur la gestion de la propreté urbaine, pour ce faire, elle travaille sur les axes suivants : Curatif (nettoyement), Préventif (sensibilisation, mise à disposition d'équipements adaptés) et Répressif.

Une démarche d'évaluation et de partage d'expérience est également en cours d'élaboration, dans le cadre d'une association des villes propres de France. En effet, certaines communes, comme notamment Versailles, sont déjà en cours d'expérimentation

La grille IOP : un outil méthodologique



➤ **elle permet d'enregistrer un état « quantitatif » de la non-propreté**

➤ **elle permet de mesurer les différents éléments qui participent de cet état**

- **papiers, emballages et journaux**
 - en les distinguant selon leur taille
- **verre et les débris de verre**
- **mégots**
- **déjections canines**
- **dépôts sauvages**
- **herbes**
- **feuilles**
- **tags**
- **affiches et affichettes**
- **souillures adhérentes**

de projet. Par exemple, il a été mis en place un système d'enregistrement quantitatif des déchets ramassés et les IOP (indicateurs d'objectifs de propreté) permettent la quantification de ces déchets.

Les membres de la commission souhaitent se lancer dans la mise en place de ces indicateurs sur certains secteurs du centre-ville et ainsi, lancer un projet autour de ce thème. Les conseillers de quartier donnent leur accord pour ce projet.

Il est suggéré l'idée de réaliser la visite d'un centre de tri dans la région.

Enfin, la commission souhaite impliquer un maximum de personnes au sein des micro-quartiers du centre-ville dans la fête des voisins.

4/ Point d'information sur les travaux à venir en centre-ville

1/ Rue de la Gare

Les travaux d'aménagement démarrent le 25 mai, pour la partie Place du Roulage jusqu'au carrefour rue du 14 juillet puis de fin août à fin septembre pour la partie jusqu'au rond-point de la Gare.

2/ Rue du Petit Banc

Les travaux d'aménagement démarrent début juin pour se terminer fin septembre-début octobre 2010.

3/ Rue du Palais

L'aménagement de l'accessibilité au tribunal et la réfection de la rue devraient être terminés d'ici la fin mai.

4/ Rue de Bessac

Les travaux d'aménagement démarrent au début de l'été pour se terminer fin septembre.

5/ Parking de l'Yser

L'Aménagement du parking est prévu de la fin septembre à la fin octobre.

6/ Place de la Brèche

Le nombre de places de parking est actuellement de 260. Depuis début mai, la phase de creusement du parking est entamée, avec une rotation de camions pendant 4 mois sur l'avenue de Limoges.

7/ Point sur le nombre de places de parking en centre-ville

Depuis mi-avril, le parking Boinot a réouvert dans sa totalité avec 100 places.

Au 15 mai, le parking du Moulin du Milieu retrouve 242 places de stationnement.

3/ INFORMATIONS D'ACTUALITE

1/ Thèmes retenus pour la formation des conseillers de quartier

1) Développement durable et Agenda 21

- 1er temps de formation :

Samedi 26 juin, 14h à 17h, au Théâtre Jean Richard : « Ma planète se meurt ». Ce spectacle, proposé par la Compagnie Entrées de jeu, consiste en une sensibilisation au développement durable sous forme de théâtre-forum.

Tous les conseillers de quartier recevront une invitation prochainement et un système d'inscription sera mis en place.

- Il est également prévu une formation sur le thème de l'Agenda 21 et le développement durable plus spécifique, proposée en priorité aux membres des commissions environnement, cadre de vie et Agenda 21 et qui serait délivrée par le Directeur Général Adjoint et la Responsable de la Direction Agenda 21 de la ville de Niort.

2/ Rencontres nationales de la démocratie locale à Grenoble

Du vendredi 28 au samedi 29 mai 2010

Organisées par l'Adels, Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale, les Rencontres nationales de la démocratie locale constituent un temps de partage d'expérience, d'échanges, de débats,... en présence d'élus, de conseillers ou membres d'instances de démocratie participative, de techniciens de collectivités territoriales,... Ce temps de rencontre fait partie intégrante du programme de formation proposée aux conseillers de quartiers.

Cette année, le thème retenu est la démocratie locale hors les murs, la prise de pouvoir par les citoyens sur leur cadre de vie comme première étape de la transformation sociale. Le programme détaillé est déjà consultable sur le portail de l'Adels : www.adels.org et sur <http://12rencontres.wordpress.com/>.

5 conseillers sont inscrits pour le Conseil de quartier de Centre-Ville (Bertrand FRIGOT, Christiane BERNIS, Mireille TREBUCQ, Christian ARNAUD, Jeanne d'Arc TRILLAUD).

3/ Information Projets Téciverdi des Conseils de quartier

A l'occasion de Téciverdi, les Conseils de quartier proposent des actions au sein de leur quartier et au-delà. Afin de tisser le lien entre les 9 conseils de quartier de la ville, la Direction de la Vie Participative a souhaité assurer une information sur les actions organisées dans ce cadre. Voici les prochaines dates à retenir :

Conseil de quartier de Souché :

* **Samedi 1er mai : 15h > 19h, « Aux Arbres Souchéens : L'arbre à musiques »** déambulation musicale. Départ du Fief Chapon (rue André Gide).

* **Vendredi 28 mai : 18h > 20h, « Aux Arbres Souchéens : L'arbre à histoires »**, les arbres racontés par les enfants. Ecole maternelle Mermoz.

Conseil de quartier de St Liguairé :

* **Samedi 12 juin : à partir de 10h, « L'arbre à tricot »**, A vos aiguilles ! L'arbre s'habille de laine. Ecole Agrippa-d'Aubigné.

Conseil de quartier de Goise-Champommier-Champclairot :

* **Samedi 19 juin : 9h30 > 19h**, Marché sylvestre en centre-ville.

Enfin, plus généralement, toutes les initiatives citoyennes, qu'elles soient portées par les Conseils de quartier, par d'autres organismes ou des individuels, sont consultables sur le portail www.teciverdi.fr.

4/ Commission Pistes cyclables et VELORUTION

La VELORUTION 5 aura lieu le samedi 19 juin : La VELORUTION fête sa 1ère année d'existence.

La séance est levée à 23h.